

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 octobre 2022

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° II-CF267

présenté par

M. Echaniz, Mme Rouaux, Mme Keloua Hachi, M. Vallaud, Mme Pires Beaune, M. Baptiste,
M. Mickaël Bouloux, M. Philippe Brun et les membres du groupe Socialistes et apparentés
(membre de l'intergroupe Nupes)

ARTICLE 27**ÉTAT B****Mission « Enseignement scolaire »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Enseignement scolaire public du premier degré	0	0
Enseignement scolaire public du second degré	35 000 000	0
Vie de l'élève	0	0
Enseignement privé du premier et du second degrés	0	0
Soutien de la politique de l'éducation nationale	0	35 000 000
Enseignement technique agricole	0	0
TOTAUX	35 000 000	35 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du groupe Socialistes et apparentés vise à amplifier les moyens alloués à la formation continue des enseignants du second degré.

Alors qu'un consensus clair et partagé (OCDE, Cour des comptes, multiples rapports du Sénat et de l'Assemblée nationale) se dégage pour affirmer que la formation continue des enseignants est un élément essentiel d'un système éducatif capable de répondre aux enjeux que rencontrent les enseignants et les élèves, notre pays est loin derrière ses voisins européens sur cette question. Quand les professeurs suédois consacrent respectivement 104 heures chaque année à se former, les enseignants français n'y consacrent que 8 à 16h par an.

Nos enseignants affirment régulièrement leurs besoins en la matière : 76 % d'entre eux déclarent effectuer des tâches pour lesquelles ils auraient besoin de plus de formation. Et ce manque se voit dans le peu de moyens qui y sont consacrés.

Afin de répondre à leurs attentes et à la crise des vocations, il est nécessaire de développer une politique de formation continue ambitieuse. Ainsi, cet amendement double le budget consacré à la formation en y apportant 26 millions d'euros supplémentaires.

Cet amendement

- prélève 35 millions d'euros en AE CP sur l'action 8 Logistique, système d'information et immobilier du programme 241 Soutien de la politique de l'éducation nationale
- abonde de 35 millions d'euros en AE CP l'action 10 Formation des personnels enseignants et d'orientation du programme 141 Enseignement scolaire public du second degrés.

Le but n'est pas d'amputer le programme 241 mais les règles de recevabilité financière obligent à cette compensation.